

# Les différentes solutions de financement

---



**Abrinord**  
OBV de la rivière du Nord





- Programme Prime-Vert 2024
- Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques
- Autres programmes

# PROGRAMME PRIME-VERT 2024

Accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales afin d'améliorer la performance environnementale du milieu agricole.

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**



# PROGRAMME PRIME-VERT 2024



Volet 1 - Projets individuels en agroenvironnement par une exploitation agricole

Volet 2 - Projets à portée collective en agroenvironnement



PROGRAMME  
PRIME-VERT  
2024

# VOLETS 1 - Projets individuels en agroenvironnement par une exploitation agricole

## 1.1 Appui à la réalisation du Plan d'agriculture durable (PAD)



1.1.1 Réduction des pesticides



1.1.2 Conservation des sols



1.1.3 Gestion des matière  
fertilisantes



1.1.4 Gestion de l'eau



1.1.5 Amélioration de la  
biodiversité



PROGRAMME  
PRIME-VERT  
2024

## CONDITIONS SOUS-VOLET 1.1



# FINANCEMENT OFFERT

Date limite : 15 février 2026

Montant maximal :

- 40 000 \$ par demandeur
  - 120 000 \$ pour les CUMA
- 70 % des dépenses

Bonification du taux : 15 %

- Propriétaire de la relève agricole
- Précertification ou certification biologique
- Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Contribution minimale du demandeur en espèce :

- 20 % des dépenses admissibles
- 10 % des dépenses admissibles si bonification



## VOLETS 1 -

# Projets individuels en agroenvironnement par une exploitation agricole

## 1.2 Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles



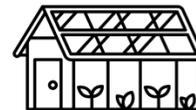
Eaux de lavage de fruits et légumes



Eaux de lavage de production acéricole



Eaux usées générées par les activités  
d'agrotransformation



Solutions nutritives serricoles



Déjections animales produites



Résidus végétaux générés par les activités de  
production ou d'agrotransformation



## CONDITIONS SOUS-VOLET 1.2



# FINANCEMENT OFFERT

Date limite : 15 février 2026

Montant maximal :

- 25 000 - 75 000 \$



70 % des dépenses

Contribution minimale du demandeur en espèce :

- 20 % des dépenses admissibles



**PROGRAMME DE  
RESTAURATION  
ET DE CRÉATION  
DE MILIEUX  
HUMIDES ET  
HYDRIQUES  
(PRCMHH)**

Restaurer et créer de nouvelles superficies de MHH fonctionnels et pérennes afin de maximiser les gains en superficie et en fonctions écologiques

*Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faunes et Parcs*

Québec 

# PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES



## Volet 1 - Études préalables pour des projets de restauration ou de création de milieux humides ou hydriques

### Objectif spécifique

- Faciliter la conception et la planification de projets de restauration et de création de MHH et aider à son optimisation et à sa structuration.



# VOLET 1 - ÉTUDES PRÉALABLES POUR DES PROJETS DE RESTAURATION OU DE CRÉATION DE MHH

## Exemple de projets :

- Inventaires
- Caractérisation écologique
- Validation du potentiel de restauration ou de création
- Faisabilité technique
- Montage budgétaire
- Identification des gains environnementaux qui pourraient être obtenus par le projet
- Modélisation
- Conception préliminaire

# PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES



## Volet 2 - Projets de restauration ou de création de milieux humides et hydriques

### Objectif spécifique

- Soutenir la réalisation de projets de restauration écologique de MHH dégradés ou de création de MHH.



## VOLET 2 - PROJETS DE RESTAURATION OU DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

### Exemple de projets :

- Élaboration des plans et devis
- Acquisition de terrains
- Réalisation des travaux
- Surveillance du chantier
- Réalisation des mesures de suivi et des mesures correctives



# CONDITIONS



## FINANCEMENT OFFERT

Date limite : 31 mars 2025

Montant maximal :

- Volet 1 : 75 000\$
- Volet 2 : 3M \$



100 % des dépenses

Durée maximale du projet :

- Volet 1 : 12 mois
- Volet 2 : 36 mois



PRCMHH

# MONTANTS DISPONIBLES



MRC	Montant disponible (\$)
Antoine-Labelle	12 632
Argenteuil	259 320
Deux-Montagnes	133 024
La Rivière-du-Nord	4 692 119
Les Laurentides	411 352
Les Pays-d'en-Haut	91 461
Thérèse-de-Blainville	6 421 533
Ville de Mirabel	3 065 643

## AUTRES PROGRAMMES



## PROGRAMMES OUVERTS

- Appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales
  - 1er avril 2025
- Programme Investissement Croissance Durable
  - Volet 3 - Valorisation agroenvironnementale des terres en culture
  - Aide de 10 000\$ sur une garantie de prêt de 100 000\$

## PROGRAMMES À SURVEILLER

- Programme des technologies propres en agriculture - Volet Adoption (gouvernement du Canada)
- Programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture (gouvernement du Canada)
- Fonds des solutions climatiques axées sur la nature (gouvernement du Canada)
- Solutions agricoles pour le climat – Fonds d'action à la ferme pour le climat (gouvernement du Canada)
- Rétribution des pratiques agroenvironnementales (gouvernement du Québec)

DES QUESTIONS?

RÉPONSES AUX  
KIOSQUES !



## DJAMEL ESSELAMI

- Agronome, M.Sc. Conseiller en pomiculture et productions fruitières et répondant volet 1 Prime vert\_ gestion de l'eau et pesticides

*Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation*

Québec 

## SÉBASTIEN AMODEO

- Biologiste, M.Sc. Coordonnateur du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques

*Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faunes et Parcs*

Québec 